



En visio-conférence – Lundi 10 octobre – 18 h 30

Présidence : Alain BUTTÉ.

Présents : Ghislaine BARBOSA, Didier BALLEREAU, André BENHENNA, Liliane BILLON, Jérémy BONTEMPS, Pascale BRIQUET, Jérôme BRU, Marylène DUVAL, Dominique FOURNET, François GOUEFFON, Sylviane GOURDON, Marie-France GOUSSARD, Bruno KONCZYLO, Fabienne MACHU, Stéphanie MALLET, Laurent MARIN, Virginie OLESKOW, Dominique PLÉE, Patrice ROGER.

Présidents Comités : Olivier BOUVET, Vincent CHEVRON.

Présidents Commissions : Philippe GAVEAU, Maryline PLÉE, Gilles PRONO.

CTS : Christophe LETELLIER.

Cadres de la Ligue : Sylvie LORDET, Xavier BRUGERRE.

Agent de développement ; Goal-Maël TANGUY.

Excusés : Franck BONNAUD, Jean-Baptiste BREJAUD, Virginie CHEVREL-BRÉARD, Guillaume GAUTHIER, David TAVERNE.

Absents : Virgile AMIOT,

La réunion débute à 18 h 40.

1 – APPROBATION DU PV DU 20 juin 2022

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – INFORMATIONS FÉDÉRALES

🏆 Participation aux divers championnats estivaux :

Dominique PLÉE précise que nous avons obtenu de bons résultats chez les jeunes mais au niveau des seniors, les résultats sont faibles. Il demande à Christophe LETELLIER de faire le point sur les différents championnats internationaux auxquels ont participé les athlètes de notre Ligue cet été. Christophe précise que nous avons obtenu de bons résultats aux Championnats d'Europe et du Monde :

- 2 athlètes aux Championnats d'Europe U18 à Jérusalem ; Augustin BECQUET-PERIGNON 12^{ème} à la Perche et Quentin CHENUET 8^{ème} au 10 000 m Marche.
- Victor RICHY qualifié au Javelot au Festival Olympique de la Jeunesse Européenne.
- 1 athlète aux Championnats du Monde U20 à Cali : Sloan PETIPHAR à la Perche.
- Rose LOGA a participé aux Championnats d'Europe Seniors à Munich.
- En septembre 3 athlètes aux Championnats Méditerranéens : Maëva DORSILE 2^{ème} au triple Saut, Marion MANARESI à la Marche et Baptiste GUYON 1^{er} au steeple.

✚ Point sur les licences fédérales

À ce jour, le nombre de licenciés est de 208 369 soit 68,88 % de la saison précédente et 102,21 % par rapport au 09 octobre 2021. L'objectif est d'atteindre les 300 000 licenciés à la fin de saison.

✚ La mise en place du fonctionnement de la nouvelle saison a posé quelques problèmes de rodage et des difficultés sont rencontrées pour la prise de licence. Pour que sa licence soit validée, le licencié doit accepter les conditions d'assurance et la charte éthique et déontologie.

✚ Par suite du départ d'un certain nombre de salariés une réorganisation du siège fédéral est en cours.

3 – INFORMATIONS LIGUE

✚ Partenariat avec le Crédit Mutuel :

Le Crédit Mutuel est partenaire de la Ligue depuis longtemps au travers d'une convention régionale resignée pour cette année qui inclut une aide financière de 4 000 €, une dotation pour les officiels et les jeunes juges, une aide sur les dossards etc..

Depuis 2021, le Crédit Mutuel National est partenaire principal de la FFA et à ce titre a décidé d'aider les ligues en fonction du nombre de licenciés au travers d'une convention avec la FFA. En ce qui nous concerne la subvention sera de 4 000 € jusqu'en 2024.

✚ Point sur les licences :

Sylvie LORDET a présenté l'état des licences au 31 août 2022 par rapport au 31 août 2019 (saison de référence avant COVID). Au 31 août 2022, nous comptons 12 040 licenciés soit 960 de moins par rapport au 31 août 2019. Nous constatons une progression des licences découvertes EA/PO et toutes les autres catégories sont en retrait.

Au 9 octobre 2022, la Ligue compte 8 673 licenciés contre 8 648 au 9 octobre 2021. Au niveau des Comités, nous constatons un léger tassement pour le Cher et l'Indre.

Sylvie LORDET rappelle que les clubs doivent renseigner les encadrants au niveau de leur structure.

✚ Nouveaux Clubs :

Depuis le 1^{er} septembre 2022, 3 nouveaux Clubs ont été créés : l' Athletic Club Sellois, l' Athletic Club de Chambord et le CSM Sully-sur-Loire (existant déjà mais ayant pris son autonomie).

✚ Compétitions à venir :

Didier BALLEREAU reprend les principaux changements mis en place lors de la CSO régionale du 22 septembre dernier :

- Les régionaux de relais cross se dérouleront le 27 novembre 2022 à AVORD et les régionaux de cross court le 18 décembre à CHATEAU-RENAULT,
- Les régionaux de cross auront lieu le 29 janvier à ONZAIN
- La ½ finale de cross se déroulera à CHATEAUROUX le 16 février (une présentation sera faite lors de la prochaine CSO).

Didier BALLEREAU rappelle que l'ensemble du calendrier automnal et hivernal est consultable sur le site de la Ligue. Il précise que la Coupe de France des Spécialités et Relais qui a eu lieu le week-end dernier à Blois s'est bien passée.

Dominique FOURNET souhaiterait connaître si, lors de la dernière CSO Régionale, il a été évoqué la mise en place d'un Championnat Régional de Marche Nordique. Didier BALLEREAU lui répond que non et demande à Dominique FOURNET de contacter les organisateurs des cross de CHATEAURENAULT ou d'AVORD.

Didier BALLEREAU tient à informer les membres du Comité Directeur qu'il a reçu une demande du Centre Régional de Triathlon qui souhaiterait que ses athlètes participent aux cross FFA organisés dans notre Ligue. À ce jour, il n'y a pas d'accord entre les deux fédérations donc Didier précise que l'on pourrait les prendre à condition de présenter un certificat médical.

À la demande de Dominique PLÉE, Didier BALLEREAU précise que les Régionaux d'Épreuves Combinées devraient se dérouler à Rennes avec la Bretagne (en attente de leur réponse), les Régionaux CA-JU-ES-SE à Nantes les 21 et 22 janvier 2023 et les Pré France toujours à Nantes les 4 et 5 février 2023.

🏆 Trophées de l'athlétisme :

Marie-France GOUSSARD indique que les Trophées de l'athlétisme se dérouleront le vendredi 25 novembre 2022 "Aux Caves Painctes" à Chinon à partir de 19 h 45. C'est un beau site et nous devrions être bien accueillis.

L'an dernier nous avons récompensé les athlètes finalistes aux Championnat de France, les athlètes internationaux et remis les médailles fédérales bronze, argent, or et platine 2021 et 2022.

Alain BUTTÉ propose de remettre aux Clubs de LIGUEIL et de ROMORANTIN les récompenses fédérales reçues lors de la dernière Assemblée Générale de la FFA à Mulhouse.

Marylène DUVAL demande pourquoi les clubs qui obtiennent de bons résultats aux Interclubs Jeunes ne sont pas récompensés ? Il lui est répondu que l'an dernier a été récompensée l'équipe qui avait fait un podium.

Un Bureau exécutif spécial trophées est prévu le 18 octobre 2022.

Jérémy BONTEMPS demande si les jeunes juges nommés cette année seront récompensés. Dominique PLÉE précise que le Crédit Mutuel souhaite mettre à l'honneur les jeunes juges cela fait partie du partenariat que nous avons avec eux. À voir le nombre à récompenser et à partir de quel niveau Jérémy BONTEMPS souhaite récompenser ceux ayant obtenu le niveau régional ou fédéral.

D'autre part, pour les récipiendaires des médailles fédérales, il est proposé que les médailles de bronze et d'argent soient remises par les Comités et ne remettre le jour des trophées que les médailles d'or et platine.

Cette dernière proposition est mise au vote : **Résultats : 19 voix pour.**

🏠 Projet de salle couverte

Le 30 août dernier, Alain BUTTÉ et Xavier BRUGERRE ont participé à une réunion organisée par la Mairie de Blois en présence des Maires de Blois et Vineuil et de leurs adjoints, du Président de l'Agglomération Blésoise accompagné de son Directeur Général, de la Direction du Conseil Départemental, de Mohamed MOULAY et Thomas DESFORGES représentant le Conseil Régional.

Alain BUTTÉ a demandé à Martin BACLE représentant la Société d'architecture de venir présenter le projet. Différentes questions ont été posées par les participants notamment sur l'utilisation par les scolaires. Une réunion est prévue entre les élus blésois et les élus de la ville de Guilhers où a été construite une salle similaire afin de connaître le coût de fonctionnement et les modalités d'utilisation.

L'implantation de cette salle reste encore non définie dans l'Agglomération Blésoise. Il a été demandé par la Mairie de Blois de déplacer les bureaux de la Ligue près de la salle. Le budget s'élève à environ 8 millions d'euros. Le budget de fonctionnement a été évalué par la société d'architecture à environ 50 000 € par an. Le financement serait majoritairement porté par la Région, la ville de Blois, le département participerait à hauteur de 5% et plus si un accord était formalisé pour l'utilisation par les collègues, l'agglomération participerait à hauteur de 5%. Il reste à voir la participation de l'A.N.S.

Alain BUTTÉ précise que le projet avance bien et que nous sommes en attente de la validation officielle.

Christophe LETELLIER nous indique qu'il a assisté à une réunion de la Conférence Régionale du Sport, que le projet de la salle a été évoqué, l'A.N.S. participerait au financement à condition que le dossier soit déposé rapidement.

Gilles PRONO estime que 50 000 € de frais de fonctionnement c'est peu pour une année. Alain BUTTÉ lui précise qu'un salarié de la Ligue gèrera les menus entretiens et le planning de la salle. Il souhaite également connaître le devenir du Pôle et du Centre Régional d'Entraînement. Alain BUTTÉ lui répond que tout reste à Orléans.

✚ Point sur les structures

Christophe LETELLIER fait le point sur la rentrée de nos effectifs au niveau du Pôle Espoir et du Centre Régional d'Entraînement. A ce jour, 65 athlètes sont inscrits. Sur ces 65 athlètes, 33 % sont inscrits sur les différentes listes ministérielles. Pour l'année prochaine, l'A.N.S. ayant durci les critères, pour notre Ligue nous devrions avoir une chute de 30% d'athlètes inscrits sur les listes ministérielles.

Sur les 65 athlètes, 6 % viennent du Cher, 26 % de l'Eure et Loir, 6 % de l'Indre et Loire, 10 % du Loir et Cher et 52% du Loiret qui reste le département le plus représenté.

4 – PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET DE STRUCTURATION DE LA LIGUE

Dominique PLÉE rappelle que la FFA a mis en place un plan d'investissement et d'accompagnement des territoires en augmentant de 6 € le prix des licences. Ce plan comporte 2 volets :

- La rénovation des outils d'information de la FFA.
- Le plan de développement et de professionnalisation des territoires.

Au niveau de notre Ligue nous mettons en place ce plan de développement qui inclut l'embauche d'un salarié supplémentaire, le salaire et la formation sont entièrement pris en charge par la FFA. Nous avons donc engagé une 1^{ère} étape en organisant une tournée des départements pour connaître le besoin des Clubs. La 2^{ème} étape consistera à réorganiser nos actions de développement en fonction des demandes des Clubs avec le nouveau salarié. D'autre part, Dominique PLÉE nous informe du départ prochain de Goal Maël TANGUY pour sa région d'origine ce qui nécessitera l'embauche d'un nouveau salarié pour le remplacer.

5 – POINT FINANCIER

François GOUEFFON fait le point sur la situation financière au 30 septembre 2022 :

- Compte courant : 278 962,10 €
- Livret partenaire OBNL : 270 000,00 €
- Indemnités de fin de carrière : 32 834,10 €
- Tonic OBNL : 250 000,00 €
- Livret bleu : 80 953,68 €
- Soit un disponible de 912 749,88 €.

Ce disponible est déjà diminué de 152 000,00 € par suite d'un virement fait à la FFA le 2 octobre 2022.

Il nous fait quelques commentaires sur la situation financière de la Ligue :

- ✚ À ce jour, l'analyse des comptes laisse apparaître une bonne situation dans les grandes lignes budgétaires.

- ✚ Les cotisations régionales représentent un montant de 256 324 € pour 288 000 € budgétés, compte tenu du nombre de licenciés au 30 septembre 2022 (100,29% par rapport au 30 septembre 2021), nous nous rapprochons du montant prévu
- ✚ En revanche, nous constatons un léger dépassement pour le poste déplacements, missions et hébergements.
- ✚ Le suivi des dossiers de demandes de subvention nous permet un soutien optimisé. La Ligue a participé à l'appel à projet : "PRENDS-TOI AUX JEUX" proposé par la Région Centre-Val de Loire et la DRAJES Centre-Val de Loire, notre projet a été retenu et nous avons bénéficié d'un soutien financier de 10 500 €.
- ✚ Les aides pour le soutien sportif aux athlètes de haut niveau d'un montant de 40 000 € ont été versées à hauteur de 24 950 € à ce jour.
- ✚ Pour rappel, nous disposons d'une réserve de 18 000 € pour la réalisation du Plan de Développement et de structuration des territoires.
- ✚ Les différents aides "Running" seront versées aux Clubs organisateurs en un seul versement courant novembre.
- ✚ De plus, compte tenu des projections budgétaires pour 2022, nous souhaitons aider nos salariés en cette période de forte inflation par l'octroi d'une prime exceptionnelle de 1 000 € par salarié à la fin du mois d'octobre.

À la suite de cette dernière proposition :

Jérôme BRU souhaite savoir si tous les salariés sont concernés ou seulement les salariés à temps plein.

Bruno KONCZYLO demande si c'est une prime exceptionnelle pour cette année ou si elle sera reconductible.

Dominique PLÉE précise que ne sont concernés que les salariés à temps plein et qu'il n'est pas question de la pérennité, la masse salariale sera revue lors de l'établissement du budget.

Cette proposition est mise au vote : **résultats 19 voix pour et 1 abstention.**

- ✚ Par ailleurs, il est proposé de reconduire l'aide aux organisateurs de courses "Running" pour la saison 2022/2023 dans les mêmes conditions que celles de la saison 2021/2022 : **Accord de tous les membres présents.**
- ✚ Patrice ROGER souhaite connaître si les aides de rentrée de l'an dernier (RUN2K, KINDER DAY'S et Journée de la Marche Nordique) sont reconduites cette année ? Dominique PLÉE lui répond que pour cette année il n'a pas été décidé d'accorder cette aide, les actions menées l'an dernier concernaient les relances après COVID. D'autre part, toutes ces actions peuvent être prises en charge dans les demandes de PSF.

6 – QUESTIONS DIVERSES

Patrice ROGER précise que 3 juges arbitres de la Ligue préparent l'examen d'O.T.N. qui se déroulera le 26 novembre 2022.

Philippe GAVEAU a prévu le 28 octobre 2022 une réunion des Présidents de la Commission Départementale Running, celle-ci se déroulera en visio-conférence.

Fin à 21h 40

Le Président
Alain BUTTÉ

La Secrétaire Générale
Marie-France GOUSSARD
Avec l'aide de Virginie OLESKOW
Secrétaire Adjointe